

Chapitres et tableaux	Sources
D. Vois de navigation.	
Tableaux 1—8, pages 449—460 . . . . .	Du manuscrit de la Direction Générale de la Statistique pour le mouvement des navires pendant les années 1911, 1919—1921 et de la Direction générale des chemins de fer et des ports.
E. Postes—Télégraphes—Téléphones.	
Tableaux 1—12, pages 461—471 . . . . .	Les renseignements pour les années 1886—1912 sont élaborés d'après les publications statistiques annuelles de la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et ceux pour les années 1920—1923 sont fournis directement de la même Direction.
<b>C. Etat politique, intellectuel et moral.</b>	
<b>XII. Finances.</b>	
A. Finances d'Etat.	
Tableaux 1—5, pages 3—9 . . . . .	D'après les données du Ministère des Finances (section des impôts directs).
Tableaux 6—8, pages 10—29 . . . . .	Les données pour les années 1879—1911 sont tirées des manuscrits de la „Statistique des budgets du Royaume de 1879 à 1911“ élaborée à la cour des comptes par l'exconseiller m-r V. Dusbabanoff, publiées dans l'Annuaire pour l'année 1912. Les données pour les années 1912—1916 sont tirées de la „Loi sur les budgets clôturés et celles pour les années 1917—1922, 1923 de la „Loi sur le budget“ des mêmes années.
Tableau 9, pages 30—31 . . . . .	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section de comptabilité de l'Etat).
Tableaux 10—12, pages 32—38 . . . . .	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section de la Dette Publique).
Tableau 13, page 39 . . . . .	Les renseignements sont fournis par le Ministère des Finances (section de comptabilité de l'Etat).
Tableau 14, pages 40—45 . . . . .	Les données pour les années 1910—1916 sont tirées de la publication officielle du Ministère des Finances „Compte-rendu général de la situation financière du Royaume,“ et celles pour les années 1917—1920 sont fournies par les autres ministères sous le contrôle desquels se trouvent les fonds.
B. Finances des départements.	
Tableaux 1—2, pages 46—49 . . . . .	Les données pour les recettes et les dépenses pendant les années 1913, 1914 et 1915 sont tirées des publications du Ministère de l'Intérieur et celles pour les années 1918, 1919 et 1920/1921—des comptes-rendus généraux des commissions permanentes départementales.
Tableau 3, page 50 . . . . .	Les données sont tirées des publications du Ministère de l'Intérieur et de la Santé publique.